



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DES COLLECTIONS

PHILOSOPHIE

par

**Richard Dufour
bibliothécaire-conseil en
philosophie**

JUIN 2013

(mise à jour mineure mai 2015)

TABLE DES MATIÈRES

1.	BUT ET UTILITE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	2
2.	ÉVALUATION DES BESOINS ET DE LA COLLECTION.....	2
2.1	LES BESOINS DE LA CLIENTELE.....	2
2.2	LA COLLECTION	9
3.	DEVELOPPEMENT DE COLLECTION	13
3.1	LES CRITERES DE SELECTION.....	13
3.2	LES MODES D'ACQUISITION.....	18
4.	CONSERVATION ET ELAGAGE	22
4.1	LA CONSERVATION	23
4.2	L'ELAGAGE.....	27
5.	PROCESSUS DE REVISION DE LA POLITIQUE.....	28
6.	CONCLUSION.....	28
	ANNEXE A – COURS DE PREMIER CYCLE.....	30
	ANNEXE B - COURS A OPTION COMMUNS AUX PROGRAMMES DE MAITRISE ET DOCTORAT	33
	ANNEXE C - COURS DE L'EDUCATION CONTINUE (UNIVERSITE DU 3^E AGE)	35
	ANNEXE D - CHAMPS ET SOUS-CHAMPS DE RECHERCHE, SUIVIS DU NOM DES PROFESSEURS HABILITES A DIRIGER L'ETUDIANT (MAITRISE ET DOCTORAT).....	37
	ANNEXE E - TABLEAU DE LA DISCIPLINE ET DES BESOINS : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.....	39
	ANNEXE E (SUITE) : TABLEAU DE LA DISCIPLINE ET DES BESOINS : PHILOSOPHIE.....	42
	ANNEXE F : GUIDE POUR L'EVALUATION DES COLLECTIONS ET DES NIVEAUX DE DEVELOPPEMENT.....	45

1. But et utilité de la politique

La politique de développement des collections désigne l'ensemble des principes, des orientations, des méthodes et des critères de sélection qui guident le conseiller dans l'acquisition des documents (sections 1 à 3). La politique de gestion des collections réfère aux principes, critères et méthodes selon lesquels les documents sont conservés ou élagués, accessibles sur place ou sur demande, empruntables ou non (section 4). Ces deux aspects de la présente politique doivent tenir compte des besoins réels des usagers, des ressources déjà disponibles et des contraintes inévitables de la Bibliothèque.

Le but est de s'assurer que les usagers ont accès à une documentation quantitativement suffisante et qualitativement valable. La politique identifie les besoins, évalue les ressources disponibles, établit des priorités tout en favorisant la cohérence des décisions.

La rédaction et la mise à jour de cette politique incombe au spécialiste à la documentation qui est responsable du secteur de philosophie et le choix des documents et la gestion des collections qui découlent de cette politique relèvent de son autorité. Le comité de bibliothèque en philosophie reste toutefois un collaborateur indispensable de la Bibliothèque. Ses membres seront amenés à discuter notamment : des besoins, des priorités de développement, des publications des professeurs, des critères d'élagage et de conservation, et enfin de la conservation sur les rayons versus au centre de conservation.

2. Évaluation des besoins et de la collection

La politique doit d'abord faire un état des lieux. La Bibliothèque a le double mandat de connaître ses clientèles et ses collections. Puisque les programmes et les cours peuvent changer, le processus d'évaluation des besoins de la clientèle doit être continu.

2.1 Les besoins de la clientèle

L'enseignement

La Faculté de philosophie offre un enseignement dans les trois cycles : le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Elle propose aussi deux baccalauréats intégrés, l'un en littératures et

philosophie, l'autre en sciences politiques et philosophie. S'y ajoutent un certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale, et un certificat entièrement à distance. Outre les programmes réguliers, quelques cours de service s'adressent à des clientèles d'autres facultés ou départements (e.g. Philosophie du droit et éthique médicale).

De manière générale, les cours de premier cycle couvrent l'ensemble de l'histoire et des branches de la philosophie (voir l'annexe A). Un équilibre semble recherché par la Faculté entre les cours d'auteurs et les cours thématiques. Cependant, comme le montre l'annexe A, certains domaines de la philosophie sont mieux représentés. Il y a une nette prépondérance des cours en éthique, en philosophie de l'esprit et en philosophie de l'éducation. Du côté de l'histoire de la philosophie, l'accent est mis sur la philosophie de l'Antiquité, notamment celle d'Aristote, qui se mérite jusqu'à cinq cours. Seuls Hegel et Kant font aussi l'objet de plus d'un cours. Les philosophies des 18^e, 19^e et 20^e siècles sont elles aussi bien représentées et à parts égales. Notons que le cursus de premier cycle compte treize cours obligatoires, dont sept sur les auteurs : Aristote, Descartes, Hegel, Hume, Husserl, Kant et Platon ; un sur une époque : le Moyen-âge ; et cinq sur des thèmes : éthique, épistémologie, logique symbolique, philosophie du langage, philosophie sociale et politique. Les cours à option ne sont pas dispensés à chaque année.

Les programmes de deuxième et troisième cycles ne comportent que des cours à option (voir l'annexe B). L'éthique est encore une fois privilégiée, tout comme l'épistémologie. Trois auteurs vus au premier cycle font l'objet d'un cours aux cycles supérieurs : Kant, Heidegger et Habermas. Plusieurs périodes de la philosophie sont en outre approfondies : l'Antiquité grecque, l'Antiquité tardive, le Moyen-âge et la modernité.

De 2007 à 2011, une moyenne de 378 étudiants se sont inscrits (à temps complet et à temps partiel) à la Faculté de philosophie à l'automne. C'est une augmentation de près de 29% par rapport à la moyenne de 293 inscrits de 2003 à 2007. Près de 63% sont au baccalauréat, 22% en maîtrise et 15% au doctorat. Environ 60% des inscrits viennent de la région immédiate de Québec. Une dizaine d'étudiants étrangers fréquentent la Faculté. Ils proviennent d'abord d'Europe et ensuite d'Afrique. Les 25-29 ans représentent 28% des

inscrits, suivi de près par les 21-24 ans. La moyenne d'âge totale est de 29 ans. Il y a en moyenne 50 diplômés par année.¹

La recherche

La Faculté de philosophie compte dix-huit professeurs réguliers dont quatre ont été engagés dans les dernières années. À ces professeurs réguliers s'ajoutent dix-huit professeurs associés, seize professeurs invités et vingt chargés de cours. Des chargés de recherche et des chercheurs postdoctoraux, dont le nombre varie selon les années, s'ajoutent à cette clientèle. L'arrivée de nouveaux professeurs et chercheurs à la Faculté touche directement le développement de la collection et cette influence se prolongera sans doute au cours des prochaines années.

La recherche s'observe d'abord chez les étudiants des 2^e et 3^e cycles, dont certains deviennent en outre auxiliaires de recherche. Les attachés de recherche et les chercheurs postdoctoraux font eux aussi de la recherche. Quant au corps professoral, il est moins actif qu'avant en ce domaine. Les professeurs détiennent deux fois moins de subventions de recherche en 2012 qu'en 2008. Le nombre de publications se maintient toutefois et les professeurs continuent à participer à des congrès.

Les subventions de recherche ne durent que quelques années. Il faut donc prendre soin d'en garder la liste à jour. Certaines subventions se termineront en 2013, alors que d'autres s'étendront jusqu'en 2017. La Faculté dirige actuellement huit recherches subventionnées :

- Institutionnalisation et intervention en éthique
- Archéologie de la modernité: réseaux, savoirs et figures de la République des Lettres (XVI^e-XVIII^e siècles)
- La «Vieille logique», sa tradition, son enseignement et ses grands thèmes philosophiques: autour des *Communia logicae* (Maître Pierre de Limoges? Faculté des arts de Paris, vers 1250-1260)

1. Université Laval, Statistiques du Bureau du Registraire.

- Le problème des universaux dans le commentaire de Jean Le Page à l'*Isagoge* de Porphyre
- Transformations des lumières allemandes, de Kant à Hegel
- Le statut normatif des institutions. Aspects éthiques et politiques
- Une philosophie politique de la ville
- Évolution, hérédité et infection : vers un concept écologique des “maladies infectieuses nouvelles” chez Charles Nicolle

Parmi les recherches subventionnées, le thème de l'éthique et de la politique reçoivent une attention privilégiée, comme aussi les philosophies allemande et médiévale. Les principaux intérêts de recherche des professeurs que recense le site de la Faculté sont : l'éthique, la philosophie politique, la philosophie allemande et la philosophie antique².

La Faculté dirige deux chaires: la Chaire *La philosophie dans le monde actuel* et la Chaire *Antiquité critique et modernité*. Contrairement aux recherches subventionnées, c'est un point d'ancrage fort et stable pour la Faculté, car leur existence s'étendra sur un grand nombre d'années.

Deux instituts touchent particulièrement la philosophie :

- L'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval
- L'Institut d'études anciennes de l'Université Laval

Ces instituts ont eux aussi une pérennité certaine, car ils existent depuis plusieurs années et rien n'indique qu'ils disparaîtront dans les temps à venir. Notons que le développement des collections, en ce qui touche les études anciennes, relève d'une responsabilité que se partagent actuellement trois conseillers à la documentation (philosophie, histoire et littératures étrangères). Le conseiller en philosophie n'assume pas seul la sélection des documents en études anciennes.

Les étudiants de 2^e et 3^e cycles ont déposé soixante-dix-sept mémoires et thèses de 2008 jusqu'au premier trimestre de 2012. Leur préférence va légèrement à la condition humaine et à l'éthique, puis à l'éducation, à la spiritualité, à Husserl, Arendt et Habermas. Si l'on

2. Voir l'annexe D pour les détails.

compare avec les thèses et mémoires déposés entre 2003 et 2008, les étudiants s'occupaient davantage de Nietzsche, d'Aristote, de Socrate, de Plotin, de Platon, de Hegel et de Kant.

Les niveaux de développement

Le *Tableau de la discipline et des besoins*, présenté à l'annexe E, schématise les besoins en enseignement et en recherche en philosophie. La classification adoptée est celle du *Répertoire bibliographique de la philosophie*. La première partie concerne l'histoire de la philosophie, et la seconde reprend les grandes branches de la philosophie. Les cours des trois cycles d'étude sont regroupés dans cette classification. Deux instruments ont servi à l'examen des cours : *Capsule* et le site web de la Faculté de philosophie. La description du contenu des cours et parfois le plan de cours en ligne ont été consultés. En raison d'une règle interne de fonctionnement applicable aux diverses politiques sectorielles, chaque cours a été placé à un seul endroit même si, dans certains cas, un même cours couvre plus d'une branche de la philosophie. Les cours dont le contenu varie chaque année n'ont pas été retenus (e.g. Sujets spéciaux), ni les stages. Pour déterminer les besoins en recherche, on a tenu compte des unités ou groupes de recherche identifiés par la Faculté, puis de la liste des recherches subventionnées disponible sur le site du *Vice-rectorat à la recherche et à la création de l'Université Laval*. Dans le cas des mémoires et des thèses, on a consulté *Archimède* et on s'est limité aux domaines et aux auteurs sur lesquels plusieurs mémoires/thèses ont été déposés.

Pour chaque segment du *Tableau*, le niveau des besoins devient, dans la mesure du possible, le niveau de développement à maintenir ou à atteindre. La distinction et la signification des niveaux de développement proviennent d'une traduction et d'une adaptation du [Guide for Written Collection Policy Statement](#) de l'American Library Association, 1989. Ce dernier comprend six niveaux de développement.³

Le niveau 5 correspond à une collection exhaustive. Dans la conjoncture actuelle, ce niveau de développement n'a été attribué à aucun secteur de la philosophie.

3. Voir l'annexe F.

Le niveau 4 est celui de la recherche. Il recouvre des domaines où des groupes de recherche se sont constitués et organisés, ou encore des secteurs où la recherche est concentrée. La distinction entre 4A et 4B ne doit pas être interprétée de manière trop restrictive. Le niveau supérieur 4B peut indiquer une plus grande intensité de la recherche, une plus longue durée d'opération, une réunion de plusieurs professeurs, et ainsi de suite.

Trois secteurs sont de niveau 4B: Aristote et la logique aristotélicienne, l'éthique (en général et l'éthique appliquée), et le 18^e siècle (surtout Kant).

La collection aristotélicienne de l'Université Laval est la plus développée au Québec et cette spécialisation est un atout pour la Faculté et la Bibliothèque. L'éthique fait l'objet d'un grand nombre de cours, de recherches et une chaire y est dédiée. Le 18^e siècle est étudié dans plusieurs cours et reçoit l'attention de plusieurs recherches subventionnées.

Plusieurs secteurs sont de niveau 4A:

Dans l'histoire de la philosophie

- Néoplatonisme
- Moyen Âge
- Habermas

Dans les grandes branches de la philosophie

- Anthropologie philosophique
- Philosophie sociale et politique
- Philosophie de l'éducation

Le niveau 3 s'applique principalement à l'enseignement. Le niveau 3A supporte l'enseignement du 1^{er} cycle, alors que le niveau 3B supporte l'enseignement ou la recherche de 2^e cycle.

Ont été identifiés secteurs de niveau 3B:

- Heidegger
- Métaphysique et ontologie
- Théorie de la connaissance et épistémologie
- Philosophie du langage
- Philosophie de l'esprit et de l'action
- Philosophie du droit
- Philosophie de l'art et esthétique
- Philosophie de la religion

Ont été identifiés secteurs de niveau 3A:

- Présocratiques
- Platon
- Post-aristotéliens
- Renaissance
- 17^e siècle
- Bergson
- Nietzsche
- Wittgenstein
- Ricœur
- Foucault
- Gadamer
- Méthodologie et recherche
- Logique symbolique
- Philosophie de la nature
- Philosophie et psychanalyse
- Féminisme et philosophie
- Droits et libertés de la personne

Le niveau 2 recouvre les domaines où il n'y a pas d'enseignement ni de recherche, mais où il est normal pour une bibliothèque universitaire d'acquérir des ouvrages généraux ou fondamentaux. Un certain nombre de documents grand public sont achetés, par exemple, à la demande du personnel de l'Université ou de membres externes qui ne visent pas un but académique, mais la connaissance générale. Des livres introductifs en philosophie sont également achetés par l'entremise de budgets généraux qui servent aux développements de la collection d'information et de culture générale dans tous les domaines.

Ont été identifiés secteurs de niveau 2:

- Philosophie des mathématiques
- Philosophie de l'histoire
- Philosophie orientale

Le niveau 1 « Niveau minimum » et le niveau 0 « Domaine non couvert » n'ont pas été attribués.

Ces niveaux de développement s'appliquent surtout lors de l'acquisition de documents à la pièce par le conseiller à la documentation ou lors d'une commande permanente à une collection. L'achat de livres électroniques en lot, dans de vastes ensembles, ne permet pas d'appliquer finement ces niveaux. Des livres qui présentent moins d'intérêt pour l'Université

Laval se glissent toujours dans des ensembles dont la majorité des livres sont pertinents. L'expérience montre que l'on ne peut acquérir de tels ensembles sans récolter au passage des livres moins importants, voire non désirés.

2.2 La collection

Historique

Fondée en 1935, la Faculté de philosophie a dans les premières décennies bénéficiées de la collection de l'Université Laval, qui se confondait avec celle du Séminaire de Québec depuis 1858. La collection était localisée au Quartier latin. Lors de la séparation des deux collections en 1964, la partie de la collection de philosophie qui demeura la propriété de l'Université fut déposée au pavillon Charles-De-Koninck, sur la Cité universitaire de Sainte-Foy. C'est en 1968 que la Bibliothèque générale emménage dans ses nouveaux locaux au pavillon Jean-Charles-Bonenfant. La collection de philosophie s'y trouve depuis lors. À partir des années 1960, la Bibliothèque a connu une croissance rapide et intense. Une équipe de conseillers à la documentation, qui sont notamment responsables du développement des collections, a été constituée et des crédits suffisants ont été alloués pour l'acquisition des documents. La collection en philosophie a profité de cette période de croissance. Malgré une période de restriction dans les budgets d'acquisitions durant les années 1995-2000, le budget de philosophie a maintenant des fonds en quantité raisonnable pour permettre au conseiller de développer la documentation en philosophie de manière à satisfaire sa clientèle.

Description quantitative et qualitative de la collection

Du point de vue quantitatif, voici le portrait de la collection en philosophie :

Collection imprimée

	Nombre de titres	Nombre de documents
Monographies	38 286	47 944
Périodiques	572	10 335
Ouvrages de référence	271	492
Thèses	1 688	3 192
Livres rares	236	? ⁴
Total	41 053	> 58 771

Collection électronique

	Nombre de titres
Monographies	3 041
Périodiques	236
Ouvrages de référence	63
Thèses	248
Total	3 588

Autres types de matériel

	Nombre de titres	Nombre de documents
Microfiches	761	931
Microfilms	138	180
Total	899	1 111

Dans la conjoncture actuelle, il est impossible d'envisager une évaluation « scientifique » de la collection sous l'angle qualitatif. On peut toutefois dresser un portrait assez fidèle et réaliste des principales caractéristiques de la collection en philosophie.

La collection comprend d'abord les œuvres complètes de la majorité des grands philosophes ou même de philosophes moins célèbres. Nous disposons de ces œuvres

4. Le système informatique de gestion de bibliothèque ne permet pas de distinguer le nombre de documents qui correspond aux livres rares localisés à la section des livres rares et anciens. Le nombre de documents est d'évidence plus grand ou égal au nombre de titres.

complètes en langue originale et en traduction française quand il y a lieu. L'ensemble de ces sources primaires constitue le fondement de la collection. En ce qui a trait aux sources secondaires, c'est-à-dire les commentaires, les ouvrages d'interprétation, les études critiques, les traités et les autres types de documents, nous en possédons surtout en français, un peu moins en anglais et moins en allemand. La collection est relativement restreinte pour les publications des autres langues, notamment l'italien et l'espagnol.

La collection comprend aussi les principales revues en philosophie. Nous recevons plusieurs périodiques d'orientation générale et un nombre intéressant de revues pour les principales branches de la philosophie. Nous sommes en outre abonnés à plusieurs revues consacrées à des philosophes. Si nous possédons plusieurs périodiques en langue espagnole et italienne, c'est surtout en raison des échanges avec le *Laval théologique et philosophique*.

La collection des ouvrages de référence fait l'objet d'une préoccupation constante. On y trouve, entre autres, une centaine de dictionnaires de philosophie en langue française, une vingtaine de répertoires bibliographiques et de nombreuses bibliographies consacrées à des philosophes.

La documentation s'engage de plus en plus rapidement dans le virage électronique et la philosophie ne fait pas exception. Tous les types de documentation mentionnés plus haut font depuis plusieurs années l'objet d'acquisition en format électronique : livres, périodiques, ouvrages de références, bibliographies et bases de données. Nous sommes bien loin de voir disparaître les ouvrages imprimés, mais nous achetons de plus en plus de documents électroniques. Ce format est surtout populaire auprès des usagers pour les articles de périodiques et les ouvrages de référence.

Grâce à des octrois obtenus dans les années 1980 du Conseil des Arts du Canada, la section aristotélicienne a été particulièrement développée à l'Université Laval. Elle constitue l'un des points forts de la collection, avec 2 429 documents à la cote B 400-491 spécifiquement attribuée à Aristote. Nous avons plus de 3 000 documents, toutes cotes confondues, qui parlent d'Aristote ou qui ont Aristote pour auteur. Il ne s'agit évidemment pas

d'une collection exhaustive, puisque le nombre de publications sur Aristote interdit toute illusion.

Pour une quinzaine des philosophes les plus connues, la consultation des catalogues en ligne des universités québécoises montre que les collections de la Bibliothèque de l'Université Laval se trouvent généralement à quelques centaines de volumes derrière McGill, et qu'elle surpasse du double l'Université de Montréal et souvent du triple l'UQAM. La collection de philosophie à l'Université Laval se situe donc dans le peloton de tête des universités au Québec.

L'excellence de la collection de philosophie s'explique entre autres par son histoire et par sa valeur patrimoniale exceptionnelle. La philosophie et la théologie sont les collections fondatrices de la Bibliothèque de l'Université Laval, qui s'est érigée sur les fonds du Séminaire de Québec. Dès son ouverture, la Bibliothèque a bénéficié d'un excellent fond en philosophie, dont la force était l'aristotélisme et le thomisme. La philosophie a bénéficié de budgets adéquats dès la fondation de la Bibliothèque et s'est développée de manière continue depuis les années 1960. Un effort particulier a été déployé afin que cette collection couvre toutes les périodes de la philosophie et ne se réduise pas à la philosophie ancienne. Son côté patrimonial est remarquable, puisque ses fonds se nourrissent de nombreux dons des communautés religieuses, d'associations patrimoniales et de membres du clergé. Des livres dédiés par d'importants ecclésiastiques québécois reposent notamment dans nos collections. La Bibliothèque possède ainsi de nombreux livres anciens en philosophie, voire de manuscrits.

La qualité de la collection de philosophie tient aussi dans sa cohérence. Cette dernière s'explique notamment par le fait qu'un seul et unique conseiller à la documentation, M. Gilles Paradis, docteur en philosophie, s'en soit chargé pendant plus de quarante années. La collection s'est ainsi développée à partir d'orientations claires et constantes, dont le but principal était de s'aligner sur les besoins de la Faculté de philosophie. La Faculté offre un cursus généraliste, qui couvre toutes les périodes de la philosophie, et cela se reflète dans la collection de la Bibliothèque. Celle-ci couvre bien les programmes d'enseignement et de recherche de la Faculté de philosophie. Une preuve en est le haut niveau de satisfaction des

étudiants et des professeurs de la Faculté. Lors de l'évaluation externe de leurs programmes, le rapport remis à la Faculté de philosophie identifie la Bibliothèque comme l'un des points les plus positifs. Les étudiants sont satisfaits, car nos collections contiennent des traductions françaises et des commentaires des principaux philosophes, ainsi que des livres d'introductions et d'analyses des questions philosophiques essentielles. Les professeurs ne sont pas en reste, car nous acquérons aussi des ouvrages très spécialisés utiles à la recherche : œuvres en langues originales grecque, latine, allemande, italienne, espagnole ; commentaires pointus et bases de données hyperspécialisées. Nous couvrons en outre la plupart des éditeurs spécialisés avec des commandes permanentes : nous achetons systématiquement les ouvrages publiés dans des collections prestigieuses chez Vrin, Les Belles Lettres, Brill, Peeters, etc. Nous sommes donc à même de satisfaire des besoins qui vont du très général au très spécialisé.

3. Développement de collection

Quand les besoins de la clientèle et l'état de la collection sont connus, il faut ensuite développer la collection en harmonie avec les besoins des usagers et la documentation disponible à la Bibliothèque. Le processus implique d'établir des critères de sélection et d'identifier les modes d'acquisition.

3.1 Les critères de sélection

Le critère fondamental est évidemment qu'une publication relève de la philosophie. Lorsque la frontière entre la philosophie et les autres disciplines n'est pas claire, le conseiller travaille en collaboration avec d'autres secteurs, par exemple pour la philosophie du droit, la philosophie des sciences et les périodes telles que le Moyen-âge. Dans le cas des disciplines connexes à la philosophie, les publications retenues s'intéressent surtout à l'objet, aux méthodes et à la critique de ces disciplines.

Le contenu est principalement de niveau universitaire. Les ouvrages de vulgarisation font rarement l'objet d'une acquisition, sauf lorsqu'un usager en fait la demande.

Les publications en philosophie se répartissent principalement entre les sources primaires et les sources secondaires.

Les sources primaires désignent les œuvres des philosophes. Elles sont acquises de façon prioritaire. On cherche à obtenir l'édition française et, s'il y a lieu, celle en langue originale. Même si la Bibliothèque possède les œuvres d'un philosophe, elle s'intéresse aux diverses éditions et traductions de ses ouvrages, car les différences sont souvent notables. Un philosophe n'a pas besoin d'être au programme de la Faculté pour qu'on s'en procure les œuvres. Avec le progrès technologique, plusieurs ouvrages de philosophe deviennent accessibles en ligne. On tentera de se les procurer, car la clientèle apprécie ce format qui permet la consultation à distance et de meilleures possibilités de recherche.

Les sources secondaires correspondent aux commentaires et aux ouvrages d'interprétation, d'analyse et de critique. Les sources secondaires sont retenues en autant qu'elles se rapportent à l'enseignement ou à la recherche. Le niveau d'acquisition des sources secondaires dépend des besoins établis dans le *Tableau de la discipline et des besoins*, aux annexes E.

Les ouvrages de référence, pour leur part, donnent accès aux sources primaires et secondaires. Une attention particulière est accordée aux index, lexiques ou concordances des œuvres des philosophes, ainsi qu'aux bibliographies spéciales qui leur sont consacrées. Les histoires de la philosophie, les dictionnaires et les encyclopédies font l'objet d'une préoccupation régulière. Encore une fois, le besoin d'acquérir ces ressources sous format électronique devient de plus en plus pressant. La Bibliothèque s'y abonne autant que la disponibilité des ouvrages et les budgets le permettent.

Les professeurs de philosophie font du français leur langue de lecture prioritaire. L'anglais et l'allemand viennent ensuite. Dans les langues anciennes, le latin et le grec dominant.

L'aspect chronologique se comprend de deux façons. En premier lieu, la chronologie correspond aux périodes de l'histoire de la philosophie. Puisque la Faculté de philosophie offre un cursus généraliste, qui couvre l'ensemble des périodes, la Bibliothèque acquiert des documents sur toutes ces périodes. En second lieu, la chronologie désigne la bibliographie

courante par opposition à la bibliographie rétrospective. Sur ce plan, le travail de sélection porte avant tout sur les publications récentes, qui sont facilement disponibles et revêtent l'attrait de la nouveauté. Il peut cependant s'avérer nécessaire de récupérer des publications antérieures, pour une période rétrospective, lorsqu'un nouveau professeur arrive à la Faculté ou qu'un cours ou un projet de recherche est mis sur pied.

Les acquisitions visent surtout des documents imprimés, qui sont souvent les seuls disponibles en philosophie. On choisit systématiquement le format électronique pour un nouvel abonnement à des périodiques. Certains périodiques restent malgré tout disponibles à la fois en imprimé et en électronique à la Bibliothèque. Ce peut être le choix de l'éditeur, qui n'offre pas le format électronique seul, ou celui du conseiller, par exemple lorsque le fournisseur d'abonnement électronique impose un embargo sur les derniers numéros d'une revue, qui sont alors acquis en format imprimé.

Le développement de la collection de microfiches est, à toute fin pratique, mort. Dans de très rares cas un document sera acquis sous forme de microfiches, s'il n'est pas disponible sous un autre format ou l'est à un prix prohibitif.

Lors de l'acquisition d'un document imprimé, il faut parfois choisir entre l'édition reliée et l'édition cartonnée. Dans le cas des sources primaires, on privilégie l'édition reliée, alors que les sources secondaires sont plus souvent acquises dans l'édition cartonnée. Pour les sources primaires qui n'existent qu'en édition de poche et qui sont donc cartonnés, il est raisonnable d'en acquérir plus d'un exemplaire, car ces documents sont fragiles.

Quant aux bases de données bibliographiques correspondant aux répertoires bibliographiques, il est opportun de les acquérir dans leurs nouveaux formats. L'ordinateur accroît nettement les possibilités de repérage et il facilite le partage des références. On privilégie l'accès en ligne, car plusieurs usagers peuvent simultanément consulter ces bases de n'importe quel poste à la Bibliothèque ou de leur domicile. Si l'accès en ligne n'est pas disponible, l'achat sur CD-ROM ou DVD reste pertinent, puisque les capacités de recherche dépassent celles de la version imprimée.

Les œuvres des philosophes deviennent de plus en plus disponibles en ligne, en CD-ROM ou en DVD. La Bibliothèque doit songer à en faire l'acquisition, surtout pour les auteurs qui font l'objet de recherches à la Faculté. Étant donné les coûts de tels achats, il faut évaluer avec soin la qualité de l'interface, la quantité des œuvres disponibles et aussi la qualité des éditions retenues. Un projet comme *Past Masters*, d'Intelex, est d'un grand intérêt, car il donne accès aux œuvres de plus de 137 auteurs, dont certaines n'avaient jamais fait l'objet d'une indexation ni d'un recueil de concordances en format imprimé.

Le prix des documents entre lui aussi dans les critères de sélection. S'il ne constitue pas une raison d'acheter une publication, il peut empêcher d'acquérir un ouvrage ou inciter à reporter un achat. Une fois la décision prise d'acheter un document, le prix peut encore influencer le choix, par exemple lorsqu'il faut opter pour l'édition reliée ou cartonnée, prendre un ou plusieurs exemplaires, ou encore se décider pour le support imprimé ou électronique.

Le conseiller n'acquiert en général qu'un exemplaire d'un document. Des exceptions à cette règle peuvent se produire dans les cas suivants :

- le nombre élevé d'étudiants inscrits à un cours ;
- les traductions françaises des œuvres des philosophes les plus importants ;
- les éditions de poche cartonnées en français de philosophes importants ;
- les publications des professeurs de la Faculté de philosophie.

La Bibliothèque s'efforce d'acquérir toutes les publications des professeurs de l'Université Laval, qu'ils enseignent encore ou soient retraités. Quant aux publications des étudiants, anciens étudiants ou employés de l'Université, l'achat n'est pas automatique, mais soumis à l'évaluation du contenu, du niveau académique et de la pertinence pour la recherche et l'enseignement.

Les documents qui traitent de l'Université Laval sont acquis prioritairement. Par exemple, une histoire de la Faculté de philosophie, une biographie d'un professeur de l'Université, des entretiens avec les membres de la Faculté.

Même si l'occasion ne se présente pas souvent, la Bibliothèque fait aussi l'acquisition de livres rares et anciens. La sélection se fait selon les critères définis dans la *Grille d'analyse*

des livres rares et précieux, qui est en processus de mise à jour. La pertinence du contenu, l'intérêt historique ou patrimonial, et la cohérence avec le reste de nos collections demeurent des éléments-clé dans la décision.

Des donateurs contactent régulièrement la Bibliothèque pour lui offrir des documents. C'est pourquoi elle a adopté une *Politique générale des dons* (en processus de mise à jour), qui définit les conditions d'acceptation du don et établit les responsabilités du donateur et de la Bibliothèque dans la livraison, la sélection et la disposition des documents donnés. Outre les critères habituels qui guident le choix des documents à conserver, d'autres considérations s'ajoutent comme l'importance du donateur, son rayonnement académique, ses liens avec l'Université Laval, l'ampleur du don, son originalité et les éventuelles exigences du donateur. On accorde aussi une attention spéciale aux cas suivants :

- l'ouvrage reçu en don est épuisé et la Bibliothèque souhaite l'acquérir ;
- le don remplace des ouvrages détériorés, perdus ou volés ;
- le don permet d'acquérir des exemplaires additionnels d'un ouvrage important ;
- le don permet de compléter une collection de revue.

Avec la progression du format numérique, certains critères de sélection s'ajoutent aux autres et relèvent spécifiquement des ressources électroniques. Il faut par exemple tenir compte des conditions imposées par les licences, comme le nombre d'utilisateurs qui ont un accès simultané à la ressource, ou la garantie que si nous annulons notre abonnement, nous conservons l'accès au contenu que nous avons payé. Hormis la pertinence du contenu, il faut évaluer l'interface qui permet la consultation des documents électroniques pour s'assurer qu'elle convient aux besoins des usagers.

Beaucoup de livres libres de droit sont disponibles gratuitement sur Internet grâce à des sites tels *Internet Archives*, *Gallica*, *Europeana*, *Google Books* et *Digital Library of America*. Selon les besoins des usagers, on peut parfois ajouter une notice vers la version électronique dans le catalogue *Ariane*, sans acheter le document imprimé. Cette possibilité se présente surtout pour les livres publiés avant le 20^e siècle.

Dans la même veine, plusieurs périodiques sont disponibles en libre accès (*open access*) ou déposent leurs archives en ligne pour une consultation gratuite. Il suffit parfois d'inclure une notice vers ces périodiques dans le catalogue *Ariane*, au lieu de s'abonner à la publication. Il faut cependant se demander si le site semble assez fiable, stable et sérieux de manière à ce que les documents qu'il héberge restent longtemps accessibles à la même adresse internet.

On voit donc que les critères de sélection sont nombreux et qu'ils n'ont pas tous la même portée. Parmi ceux mentionnés plus haut, certains semblent prioritaires. Il faut d'abord déterminer si une publication relève ou non de la philosophie. Ensuite, il est important de savoir à quelle branche de la philosophie un document appartient, puisque les niveaux de développement correspondent à la classification de la philosophie. Finalement, il convient de définir si le document relève des sources primaires ou des sources secondaires. D'autres critères tels que le prix ou le support du document sont accessoires, même s'il faut souvent en tenir compte.

3.2 Les modes d'acquisition

Intervenants

Le conseiller à la documentation gère les budgets d'acquisition de la discipline dont il a la responsabilité. Il sélectionne les documents et choisit les abonnements. Il travaille toutefois de plus en plus en collaboration depuis l'avènement des ressources électroniques. L'Université Laval fait partie de consortia universitaires qui acquièrent un certain nombre de ressources. La négociation des licences, des prix et des conditions se font au sein d'un comité de conseillers qui rendent compte à l'ensemble des intervenants. Il faut parfois attendre les résultats des négociations des consortia pour savoir quelles ressources feront partie des ententes et quel budget en fera l'acquisition. Le Comité d'accès aux ressources électroniques (CARE), constitué d'employés de la Bibliothèque dont trois conseillers, font en outre l'acquisition de plusieurs ressources. Il a pour mandat de gérer de façon équilibrée et juste les allocations budgétaires des fonds dédiés exclusivement à l'acquisition de ressources électroniques et d'évaluer les offres de ressources électroniques en provenance des divers consortia ou fournisseurs. Et enfin, les disciplines n'ont pas toujours des limites

claires. Les conseillers doivent se consulter pour l'acquisition des documents de nature multidisciplinaire.

Achats à l'unité

Les achats à l'unité relèvent de la sélection courante et dépendent des critères définis dans la politique de développement. Ce mode de sélection permet au conseiller d'évaluer chaque document à la pièce. 52% du budget disciplinaire en philosophie est consacré à ces achats ponctuels.

Périodiques

Le budget de philosophie compte cent abonnements à des périodiques. Ces abonnements ont plus d'impact que les achats à l'unité, car ils impliquent un achat automatique de documents sur plusieurs années. À l'heure actuelle, 18% du budget est alloué aux périodiques, comparativement à 35% en 1991, et 20% en 2008. Cette diminution s'explique par la migration des périodiques vers le format numérique. Nous avons en fait accès à plus de périodiques qu'en 1991, car un grand nombre d'abonnements relèvent dorénavant des ententes consortium. Les revues de philosophie disponibles sur CAIRN, par exemple, ne sont plus achetées par le budget de philosophie, mais par l'entente consortium.

Lorsque nous prenons un abonnement à un périodique, la question de la récupération des volumes des années antérieures peut se poser. De manière générale, si la revue paraît depuis cinq ans ou moins, nous récupérons automatiquement les volumes antérieurs en même temps que l'activation de l'abonnement. Si le périodique paraît depuis plus de cinq ans, il faut évaluer la période qu'il convient de récupérer selon les besoins des usagers et l'opinion des professeurs. Un intervalle de dix années est souvent le compromis adopté. La question se pose moins dans le cas de périodiques électroniques, car l'abonnement inclut fréquemment les archives de la publication.

Échanges

La Bibliothèque reçoit 117 revues étrangères en provenance du *Laval théologique et philosophique* (LTP), un périodique dirigé conjointement par la Faculté de philosophie et la Faculté de théologie et de sciences religieuses. L'entente prévoit que la Bibliothèque verse

30\$ ou 40\$ pour chaque titre reçu en échange. Le prix dépend du nombre de numéros annuels de la revue et aussi de la langue dans laquelle elle est publiée. Il s'agit donc, du point de vue de la Bibliothèque, d'un achat qui relève de la politique de développement.

Commandes permanentes

La Bibliothèque a adopté une politique sur les commandes permanentes en 2005 ⁵. Nous avons 168 commandes permanentes en philosophie, qui correspondent à 30% du budget disciplinaire. Grâce aux commandes permanentes, la Bibliothèque acquiert automatiquement les publications d'une collection déterminée chez un éditeur. On évite, de cette manière, de compléter une demande d'acquisition pour chaque nouveau titre qui paraît. En théorie, cette manière de procéder permet de réduire le délai de réception et de disponibilité de l'ouvrage. L'expérience enseigne toutefois que le conseiller doit rester vigilant, car la fiabilité des commandes permanentes n'est pas à toute épreuve. Il se peut que des documents n'arrivent jamais ou après des délais considérables. Des livres importants peuvent ainsi manquer à nos collections et le conseiller ne s'en aperçoit que plus tard.

Compte tenu des autres critères de sélection déjà établis, les acquisitions par commandes permanentes s'appliquent surtout dans les situations suivantes :

- les œuvres complètes des philosophes
- les collections numérotées de monographies (le contrôle de la réception des ouvrages, par le service des acquisitions, est beaucoup plus facile)
- certaines collections non numérotées mais très importantes. Dans ce cas, toutefois, il faut s'assurer que l'éditeur ou le fournisseur est fiable et diligent.
- les publications en série qui paraissent une fois par année
- les bases de données dont l'abonnement est annuel

Commandes globales

La Bibliothèque acquiert systématiquement les ouvrages publiés par certains éditeurs. Le conseiller doit donc prendre garde de ne pas commander les livres de ces éditeurs, à moins

5. [http://intranet.bibl.ulaval.ca/politiq/pol_gestion_cp.pdf]

qu'il ne demande expressément d'acquérir des exemplaires supplémentaires de certains documents. Voici des exemples de commandes globales qui touchent la philosophie :

- Presses Universitaires de France
- Presses de l'Université Laval
- Presses de l'Université du Québec

Dons

Il existe une politique générale des dons à la Bibliothèque⁶, qui est en processus de mise à jour. Elle favorise la réception des dons qui peuvent constituer un enrichissement pour la collection. La Bibliothèque ne s'engage pas à conserver tous les ouvrages reçus en don, en raison notamment du manque d'espace, puis des frais de traitement et de conservation.

Outils

La sélection des documents implique que l'on dispose d'une information récente et complète sur les publications. Nous dressons ici une liste sommaire des principaux outils qui servent au développement en philosophie :

- a) Les bases de données qui visent spécifiquement le développement de collection : *Memento* pour les monographies en français, et *Global books in Print* pour les monographies en anglais.
- b) Les fiches bibliographiques de Midwest Library Services, qui correspondent à des cotes LC déterminées par le conseiller et qui couvrent les publications anglophones.
- c) La liste mensuelle des livres reçus par *Bryn Mawr Classical Review* (BMCR), à laquelle on s'abonne par voie électronique. C'est une source intéressante pour les publications en d'autres langues que le français et l'anglais.
- d) Une sélection des catalogues commerciaux, en ligne et imprimé, d'éditeurs de plusieurs pays, et en particulier les éditeurs du Québec et du Canada, des États-

6. Disponible en ligne, sur le site web de la Bibliothèque (avril 2011) : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/a_propos/politique_dons.pdf

Unis, de la France, de la Belgique, de la Suisse, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

e) Le service de diffusion de *Choice*, grâce auquel le conseiller reçoit les nouveautés qui ont été ajoutées à la base, selon un profil prédéterminé.

f) La *Bibliographie du Québec et Canadiana*.

De nombreux professeurs et étudiants, surtout gradués, font des suggestions d'achat. Ces recommandations sont les bienvenues, puisque les usagers connaissent leurs besoins et leur champ de spécialisation. Sauf exception et en cas d'abus, le conseiller accepte d'emblée ces suggestions.

Tout en préservant un certain degré d'autarcie, une bibliothèque universitaire ne peut développer indéfiniment ses collections. Tôt ou tard, la collaboration avec les autres bibliothèques universitaires devient souhaitable. Il y a des discussions entre les universités québécoises, entamée via la CREPUQ, afin d'harmoniser les collections. Par exemple, avec l'avènement des formats électroniques pour les périodiques, une université pourrait être désignée pour conserver un exemplaire imprimé complet d'un périodique, alors que les autres pourraient élaguer ce périodique imprimé et ne conserver qu'un accès à la version en ligne. Quand ces négociations seront à terme, le conseiller devra tenir compte des décisions qui auront été prises, car elles influenceront notamment le support sur lequel certains périodiques devront être acquis.

4. Conservation et élagage

Dans une bibliothèque idéale, l'acquisition de nouveaux documents se poursuivrait à l'infini. Trois raisons principales rendent ce rêve impossible. D'abord le manque d'espace. Ensuite l'évolution des besoins des usagers. Enfin le progrès des connaissances. Les rayons sont pleins, les programmes et les cours changent, et les avancées du domaine scientifique sont parfois gigantesques. Il faut alors se doter de balises claires et raisonnables pour identifier les volumes à garder et ceux que l'on peut élaguer sans pénaliser la clientèle.

4.1. La conservation

L'histoire de l'Université Laval

Il est important de conserver les documents qui témoignent de l'histoire et des publications de l'Université Laval :

- Les publications des professeurs passés et présents de la Faculté de philosophie
- Les collections dirigées par les professeurs de la Faculté
- Les publications des employés de la BUL
- Les collections qui ont fait l'objet d'un développement intensif
- Les livres qui ont été achetés grâce à la générosité de la Fondation de l'Université
- Les publications des Presses Universitaires de l'Université Laval

L'enseignement et la recherche

La présente politique de développement des collections trace les grands axes de la recherche et de l'enseignement en philosophie. Les secteurs prioritaires devraient faire l'objet de peu d'élagage. Les livres obligatoires pour les cours se trouvent en plusieurs exemplaires sur les rayons et ne devraient pas être élagués pour n'en avoir qu'une copie. Il faut s'assurer que plusieurs étudiants puissent emprunter le document tour à tour, et qu'une copie sera disponible si le professeur désire en déposer une à la réserve. Restons prudent quant aux priorités de recherche. Comme bien d'autres choses, la recherche suit un cycle et le sujet qui perd de l'intérêt aujourd'hui reviendra éventuellement à l'avant-plan.

La circulation

Un nombre élevé de prêts sur un document reste un facteur primordial pour la conservation. Au-delà des besoins en enseignement et en recherche, un livre qui sort régulièrement doit être conservé. Il s'avère cependant difficile de déterminer quel niveau d'emprunt justifie de conserver un document. En philosophie, un volume qui sort une fois par année présente un intérêt certain. La Bibliothèque a récemment mis sur pied une méthode de compilations de statistiques pour les documents qui sont consultés sur place. Ceux-ci sont utilisés par les usagers, sans toutefois générés de statistiques d'emprunt. Un document qui ne sort pas ne mérite pas nécessairement d'être élagué.

Livres rares ou précieux

Une politique est en cours de développement.

Les classiques

Les classiques du domaine doivent être conservés, peu importe leurs statistiques de prêt. Pensons par exemple à *La révélation d'Hermès Trismégiste*, à l'*Encyclopédie philosophique universelle* ou à la collection des *Commentaria in Aristotelem Graeca*.

Il en va de même pour les grandes revues, que l'on doit conserver en format imprimé même si elles sont disponibles en format électronique. Citons par exemple la *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, *Mind* et *Phronesis*. Pour certains de ces titres, la Bibliothèque s'est pourvue à grands frais d'une collection complète en imprimé.

Les commandes permanentes (grandes collections)

On doit préserver les grandes collections des éditeurs de renom. Elles font généralement l'objet d'une commande permanente. Nous pensons par exemple aux Belles Lettres, à Vrin, à Oxford et à Brill.

Littérature primaire et littérature secondaire

Il faut prêter une attention spéciale, en philosophie, à la littérature primaire. Les œuvres des philosophes, surtout ceux qui écrivaient en langue morte, doivent être disponibles dans plusieurs éditions, sur plusieurs années et en diverses traductions. Quant à la littérature secondaire, on conservera l'édition la plus récente si elle remplace les précédentes (par exemple une édition revue et augmentée).

La langue

La Bibliothèque priorise le français, puis l'anglais et l'allemand. La philosophie couvre toutefois un vaste champ linguistique, qui inclut les langues mortes (grec ancien et latin).

L'année de publication

L'année de publication revêt moins d'importance en philosophie qu'en sciences et technologies. Un commentaire de 1920 sur un dialogue de Platon peut avoir autant de valeur qu'un commentaire publié en 2010.

Le format

Les monographies en philosophie commencent à être disponibles en format électronique. Mais les usagers demandent parfois à ce que l'on acquiert le volume imprimé pour ne pas l'imprimer ou le lire à l'écran. Le conseiller préfère donc conserver en format imprimé une monographie pertinente, même si elle existe en électronique.

Pour les périodiques, en revanche, les abonnements électroniques se multiplient. Les fournisseurs ne sont toutefois pas totalement fiables, ce qui incite le conseiller à conserver un abonnement imprimé pour les grandes revues. Les agrégateurs de périodiques électroniques n'offrent généralement pas de garantie de pérennité. JSTOR reste sans doute le plus digne de confiance. C'est pourquoi le conseiller décide, au cas par cas dans JSTOR, s'il renonce à l'abonnement imprimé ou à la collection imprimée disponible à la Bibliothèque.

Le format électronique est à privilégier pour les ouvrages de référence, même s'il y en a peu de valeur en format électronique pour la philosophie. Par exemple, le *Routledge encyclopedia of philosophy* pourrait n'être conservé qu'en imprimé.

Formations documentaires

Les formations documentaires en philosophie incluent la présentation d'ouvrages de référence imprimés. Il faut conserver les exemplaires supplémentaires de ces documents, par exemple : le *Vocabulaire philosophique et technique de la philosophie*, le *Dictionnaire des philosophes*, etc.

Pour résumer les principes de conservation en philosophie, la Bibliothèque conservera les documents suivants :

- Livres rares ou précieux (à envoyer en préservation)
- Collection aristotélicienne

- Publications qui ont trait à de longs projets de recherche
- Œuvres primaires de philosophes
- Ouvrages classiques ou éditions de référence
- Publications d'un professeur de la Faculté
- Grandes collections
- Ouvrages qui sortent souvent (statistiques de prêt)
- Le deuxième exemplaire des traductions des philosophes chez GF
- Exemplaires supplémentaires des livres obligatoires et des ouvrages qui servent en formations documentaires
- Les versions imprimées des grands index bibliographiques (*Philosopher's Index* ; *Répertoire bibliographique de la philosophie*)

Lieux de conservation

La Bibliothèque dispose de divers endroits où entreposer ses documents. Selon les besoins, le conseiller décide du lieu de conservation le plus approprié pour un ouvrage.

La majorité des documents en philosophie se trouvent dans la collection dite « générale », au cinquième étage de la Bibliothèque située au pavillon Jean-Charles-Bonenfant. N'importe qui a directement accès aux documents, qu'il peut consulter sur place, alors que les usagers peuvent en outre les emprunter.

Les ouvrages de référence en philosophie, tels les dictionnaires et les encyclopédies, sont au premier étage. Ces livres restent sur place, car ce type d'ouvrage implique une consultation ponctuelle qui ne nécessite pas d'emprunt. Les encyclopédies comptent souvent de nombreux volumes et coûtent parfois très cher, d'où l'importance que ces volumes restent sur place. Dans certains cas, le conseiller peut acheter des exemplaires supplémentaires de dictionnaires ou de petites encyclopédies, et les envoyer à la collection générale afin que ces documents puissent être empruntés.

Lorsque des ouvrages sont disponibles en plusieurs exemplaires mais qu'ils sont toujours empruntés, le conseiller peut en acheter un ou des exemplaires destinés à la réserve permanente. Les documents qui s'y trouvent ne peuvent être empruntés que pour un nombre d'heures limité. On s'assure ainsi que le plus d'usagers possibles puissent consulter ces ouvrages. Un document reste à la réserve permanente pour une durée moyenne d'un an. Ces documents ne sont pas liés à des cours.

La Bibliothèque manque d'espace depuis des années. Avec les projets de réaménagement des étages, un centre de conservation a vu le jour dans lequel une partie des collections sont entreposées. Les usagers repèrent ces ouvrages dans le catalogue *Ariane* et les font venir au comptoir du prêt pour les consulter ou les emprunter. Aucun document en philosophie n'a pour le moment été déplacé vers le centre de conservation. La Bibliothèque consultera la Faculté de philosophie, dans les années à venir, pour établir les critères qui détermineront quels documents iront au centre de conservation.

Les collections de la Bibliothèque comptent un nombre important de livres anciens, rares ou précieux. Ces ouvrages font l'objet d'un soin particulier. Les usagers n'y ont pas accès directement et ne peuvent ni les emprunter ni les photocopier. Ils doivent se présenter au service des livres rares et demander à consulter sur place les documents qui les intéressent. Le conseiller se guide sur la *Grille d'évaluation des livres rares et précieux* afin d'identifier les livres qui méritent d'être envoyés à cette réserve.

4.2. L'élagage

L'élagage est une tâche difficile mais nécessaire à la saine gestion des collections d'une bibliothèque. En tant que professionnel, le conseiller a les connaissances adéquates pour mener à bien cette opération. Il consultera au besoin les professeurs pour des cas particuliers. Les principes d'élagage présentés ici restent sujets à modification et se veulent prudents.

Les usagers de la Bibliothèque de l'Université Laval n'ont plus accès aux livres élagués. Ces derniers sont envoyés à des institutions étrangères moins favorisées au moyen de la [Fondation des parlementaires québécois](#). Au cas où un usager désirerait consulter un document malheureusement élagué, il peut en obtenir rapidement une copie grâce au Prêt entre bibliothèques ou peut suggérer au conseiller d'en refaire l'acquisition. Les bénéfices de l'élagage, soulignons-le, dépassent les inconvénients qu'engendrent les rares occasions où l'on devrait racheter un document.

Puisque l'élagage et la conservation vont de pair, la section sur l'élagage sera moins développée ici, car elle correspond à l'application des critères de conservation énoncés plus haut.

La Bibliothèque considérera d'élaguer les documents suivants :

- Exemplaires supplémentaires d'un document peu utilisé
- Document peu remarquable (pas de prêts, éditeur mineur, auteur marginal, littérature secondaire)
- Ouvrage dans une langue trop exotique pour l'Université Laval (e.g. l'histoire de la pensée chinoise en chinois traditionnel)
- Vieux document ou document peu remarquable sur des secteurs non enseignés à la Faculté (e.g. pensée orientale, philosophie de l'histoire)
- Ancienne édition d'un document qu'une édition plus récente remplace
- Document abîmé (penser à le remplacer s'il présente un intérêt)
- Ressource sur un support obsolète (e.g. disquettes, cassette audio), avec la possibilité de migrer le contenu vers un nouveau type de support.
- Numéro d'un périodique qui est maintenant disponible en format électronique et qui n'est pas identifié comme un périodique à conserver en format imprimé
- Une collection très incomplète d'un périodique de moindre intérêt, dont les numéros ne se suivent pas et n'ont pas d'intérêt particulier par eux-mêmes

5. Processus de révision de la politique

Puisque la recherche et l'enseignement évoluent sans cesse à l'Université Laval, la politique de développement et de gestion des collections en philosophie devra être révisée périodiquement. Le conseiller reste à l'affût des changements et des besoins de la Faculté de philosophie. Il adapte constamment ses tâches à la réalité de ses usagers. Ce soin se fait de manière informelle sur une base quotidienne, mais les changements devront être consignés par écrit dans de nouvelles versions de la politique. Afin qu'il y ait assez de modifications à apporter pour justifier la mise à jour de la politique, la révision se fera aux trois ans.

6. Conclusion

La politique de développement et de gestion de la collection en philosophie permet d'orienter les efforts du conseiller à la documentation. Ce dernier peut suivre des axes définis

et prendre de meilleures décisions. L'exercice de rédaction et de révision de la politique permet en outre de mieux connaître la Faculté desservie, à la fois dans son enseignement et dans sa recherche. Cette politique, la troisième en philosophie, ne rompt pas toutefois avec les pratiques antérieures, ni avec la première politique établie par M. Gilles Paradis en 1991. Elle dresse plutôt un portrait actuel des besoins de la Faculté et adapte le développement de collection à l'évolution de la Faculté. Le corps professoral se renouvelle, des cours disparaissent et d'autres s'ajoutent, les intérêts de recherche changent, les subventions vont et viennent, les chaires naissent et meurent. Même si le temps fait souvent défaut au conseiller et que la rédaction d'une politique demande beaucoup d'énergie, celle-ci s'avère indispensable pour dresser un portrait fidèle des besoins de la Faculté et de la réalité de nos collections.

Annexe A – Cours de premier cycle

- GPL 1000 - Méthodes de rédaction et de recherche
- GPL 1006 - Méthodologies des études philosophiques et littéraires
- GPL 2005 - Recherches en philosophie politique
- GPL 3000 - Initiation à la recherche en philosophie politique
- GPL 3005 - Thèmes communs en littérature et en philosophie

- PHI 0100 - Développement de la pensée critique
- PHI 1000 - Platon

- PHI 1000 - Platon - version à distance

- PHI 1001 - Philosophie sociale et politique

- PHI 1001 - Philosophie sociale et politique - version à distance

- PHI 1002 - Introduction à l'éthique

- PHI 1002 - Introduction à l'éthique - version à distance

- PHI 1003 - Descartes et le rationalisme

- PHI 1003 - Descartes et le rationalisme - version à distance

- PHI 1004 - Aristote
- PHI 1005 - Hume et la tradition empiriste
- PHI 1060 - Penser par nous-mêmes: nature et culture
- PHI 1061 - Penser par nous-mêmes: raison et émotion
- PHI 1062 - Penser par nous-mêmes: valeurs et vérités
- PHI 1063 - Penser par nous-mêmes: parole et silence
- PHI 1064 - L'observation en philosophie pour les enfants

- PHI 1064 - L'observation en philosophie pour les enfants - version à distance

- PHI 1101 - Logique aristotélicienne
- PHI 1110 - À l'origine de la philosophie: les Présocratiques
- PHI-1110 - À l'origine de la philosophie: les Présocratiques - version à distance
- PHI 1111 - Philosophie de la connaissance
- PHI 1112 - Littérature et philosophie
- PHI 1113 - Recherche et rédaction en philosophie
- PHI 1114 - La pensée utopique
- PHI 1115 - Aristote: la politique
- PHI 1116 - Philosophie de la nature
- PHI 1117 - Aristote: la psychologie

PHI 1118 - Philosophie de la biologie
PHI 1119 - Féminisme et philosophie
PHI 1120 - Philosophie et religion
PHI 1121 - Philosophie de la sexualité
PHI 1122 - Aristote : l'éthique
PHI 1123 - Philosophie de l'éducation
PHI-1123 - Philosophie de l'éducation - version à distance
PHI 1124 - Philosophie des droits et libertés de la personne
PHI 1126 - Philosophes médiévaux
PHI 1127 - Anthropologie philosophique
PHI 1129 - Thomas d'Aquin
PHI 1130 - Les moralistes français
PHI 1131 - Aristote: métaphysique
PHI 1132 - Épistémologie de la psychanalyse
PHI 1133 - Philosophie de l'existence
PHI 1134 - Penseurs des Lumières
PHI 1135 - Bergson
PHI 1136 - Hobbes
PHI 1137 - Montaigne
PHI 1500 - Sujets spéciaux I
PHI 1501 - Sujets spéciaux II
PHI 1502 - Sujets spéciaux III
PHI 1600 - Introduction aux sciences de l'éducation
PHI 1900 - Principes de logique
PHI 1900 - Principes de logique - version à distance
PHI 1901 - Questions actuelles d'éthique appliquée
PHI 1902 - Éthique professionnelle
PHI 1903 - Éthique et vieillissement
PHI 1904 - Aspects philosophiques de l'éducation
PHI 1905 - Fondements philosophiques de l'éducation
PHI 1906 - Oeuvres philosophiques I
PHI 1907 - Oeuvres philosophiques II
PHI 1908 - Éthique dans le réseau de la santé et des services sociaux
PHI 2001 - Kant
PHI 2002 - Philosophie au Moyen Âge
PHI 2003 - Hegel
PHI 2004 - Philosophie du langage
PHI 2005 - Introduction à l'épistémologie
PHI 2006 - Logique symbolique
PHI 2070 - Pensée et rédaction
PHI 2070 - Pensée et rédaction – version à distance
PHI 2100 - Philosophie politique contemporaine
PHI 2101 - Kant: sa philosophie morale
PHI 2101 - Kant: sa philosophie morale - version à distance
PHI 2102 - Philosophie de l'action
PHI 2103 - Postaristotéliens

PHI 2104 - Philosophie de l'esprit
PHI 2105 - La pensée politique de Hegel
PHI 2106 - Philosophie des sciences
PHI 2107 - Philosophie du droit
PHI 2108 - Philosophe du XVIe ou du XVIIe siècle I
PHI 2109 - Philosophe du XVIe ou du XVIIe siècle II
PHI 2110 - Philosophe du XVIIIe ou du XIXe siècle I
PHI 2111 - Éthique et sciences biologiques
PHI 2112 - Néoplatonisme
PHI 2113 - Introduction à l'esthétique
PHI 2114 - Éthique médicale et bioéthique
PHI 2115 - Philosophe du XXe siècle I
PHI 2116 - Nietzsche
PHI 2117 - Stage
PHI 2118 - Pragmatisme américain
PHI 2119 - Foucault
PHI 2120 - Spinoza
PHI 2121 - Leibniz
PHI 2124 - Paul Ricoeur
PHI 2125 - Éthique sociale et économique
PHI 2300 - Pratique philosophique et expérience éducative
PHI 2600 - Penser par nous-mêmes: stage I
PHI 2900 - Figures de Dieu en Occident
PHI 2901 - Mal, souffrance et responsabilité
PHI 2902 - Enjeux éthiques de l'agroalimentaire contemporain
PHI 3000 - Husserl et la phénoménologie
PHI 3100 - Théories éthiques contemporaines
PHI 3101 - Wittgenstein
PHI 3102 - Introduction à la philosophie française contemporaine
PHI 3103 - Philosophe du XVIIIe ou du XIXe siècle II
PHI 3104 - Heidegger
PHI 3105 - Gadamer et l'herméneutique
PHI 3106 - Théorie critique
PHI 3107 - Philosophe du XXe siècle II
PHI 3108 - Habermas
PHI 3200 - Foi, raison, vérité
PHI 3900 - Éthique et professionnalisme
PHI 3900 - Éthique et professionnalisme – version à distance

Annexe B - Cours à option communs aux programmes de maîtrise et doctorat

ETH 6002 - La décision éthique
ETH 6003 - Théories morales contemporaines
ETH 6004 - Théories éthiques
ETH 6005 - Questions de philosophie politique
ETH 6014 - Délibération éthique en communauté de recherche
PHI 6000 - Animation d'une communauté de recherche philosophique I
PHI 6002 - Animation d'une communauté de recherche philosophique II
PHI 6003 - Initiation à la philosophie pour les enfants
PHI 6003 - Initiation à la philosophie pour les enfants – version à distance
PHI 6010 - Stage en animation d'une communauté de recherche philosophique I
PHI 6020 - Stage en animation d'une communauté de recherche philosophique II
PHI 6500 - Stage en enseignement
PHI 6901 - Éthique et professionnalisme en recherche – version à distance
PHI 6902 - Intégrité en recherche (II): le chercheur et ses pairs – version à distance
PHI 6904 - Intégrité en recherche (III) : mise en perspective
PHI 6950 - Éthique et culture
PHI 6951 - Éthique et gestion
PHI 7000 - Philosophie grecque
PHI 7001 - Platonisme et néoplatonisme
PHI 7002 - Tradition métaphysique grecque
PHI 7003 - Intelligence moderne et contemporaine
PHI 7004 - Séminaire de paléographie et d'écritures latines
PHI 7005 - Études en philosophie médiévale
PHI 7006 - Recherches en philosophie médiévale
PHI 7103 - Kant et l'idéalisme allemand
PHI 7104 - Esthétiques modernes
PHI 7105 - Recherches sur Heidegger
PHI 7106 - Habermas
PHI 7107 - Figures de la subjectivité
PHI 7108 - Être et langage
PHI 7200 - Recherches en éthique médicale et environnementale
PHI 7201 - Morale et politique
PHI 7202 - Droit, éthique et société
PHI 7203 - Éthique professionnelle
PHI 7204 - Philosophie politique contemporaine
PHI 7205 - Théories de la justice sociale
PHI 7206 - Questions de métaéthique
PHI 7207 - Notions fondamentales d'éthique
PHI 7300 - Lectures en philosophie des sciences
PHI 7301 - Épistémologie des sciences humaines
PHI 7302 - Philosophie de l'esprit
PHI 7304 - Philosophie de l'action
PHI 7305 - Épistémologie des sciences
PHI 7400 - L'action de la philosophie

PHI 7401 - Philosophie et projets
PHI 7402 - Diagnostics philosophiques
PHI 7501 - Le beau, de Platon à l'art contemporain
PHI 7502 - Questions métaphysiques
PHI 7503 - Anthropologie philosophique
PHI 7900 - Éthique et santé
PHI 7910 - Éthique et professionnalisme en recherche
PHI 7910 - Éthique et professionnalisme en recherche – version à distance
PHI 7911 - Intégrité en recherche (I) : le chercheur et la vérité
PHI 7912 - Intégrité en recherche (II) : le chercheur et ses pairs

Annexe C - Cours de l'éducation continue (université du 3^e âge)

- PHI V001 - Connaissance et argumentation
- PHI V002 - Philosophie de Jean-Paul Sartre
- PHI V003 - Philosophie de Nicolas Machiavel
- PHI V004 - Dialogue et argumentation
- PHI V005 - Artisans de la beauté du monde
- PHI V006 - Critique de l'anthropologie scientifique moderne
- PHI V007 - Penser l'homme et la politique
- PHI V008 - Alexis de Tocqueville : philosophie et démocratie
- PHI V009 - Quête spirituelle
- PHI V010 - Penser le meilleur des mondes
- PHI V011 - Critique de l'anthropologie scientifique moderne
- PHI V012 - «Les Pensées morales et politiques du Grand Siècle»
- PHI V013 - Une Cité pour l'homme
- PHI V014 - Friedrich Nietzsche : le désenchantement du monde
- PHI V015 - Versailles et théâtre classique: les thèmes philosophiques
- PHI V016 - Shakespeare: les thèmes philosophiques et dramatiques
- PHI V017 - Romains et Anglais de Shakespeare
- PHI V018 - Essais de Montaigne
- PHI V019 - Discours de Jean-Jacques Rousseau
- PHI V020 - Dieu cosmique
- PHI V021 - Aristote et le bien de l'homme
- PHI V022 - Pères de la science expérimentale moderne
- PHI V023 - L'Enfer de Dante : les thèmes philosophiques
- PHI V024 - Amitié et philosophes
- PHI V025 - Regard sur l'héritage spirituel amérindien
- PHI V026 - Nation sans religion? Le défi des ancrages au Québec
- PHI V027 - Purgatoire de Dante : les thèmes philosophiques
- PHI V028 - Introduction à la philosophie I
- PHI V029 - L'amour et les parents de Shakespeare
- PHI V030 - Philosophie des romans du XXe siècle I
- PHI V031 - Les aventures d'Ulysse
- PHI V032 - Quotidienneté de la philosophie socratique
- PHI V033 - Neuf visages de la philosophie
- PHI V034 - Réflexion philosophique sur le sens de la vie
- PHI V035 - Trois visions de l'amour: selon la philosophie
- PHI V036 - Philosophie et apprentissage de la mort digne
- PHI V037 - Art de vivre : l'épicurisme
- PHI V038 - Parier sur le sens de l'existence
- PHI V039 - Rome et Romains: le monde antique selon Shakespeare
- PHI V040 - L'être humain et l'être divin
- PHI V041 - Socrate et sophistes
- PHI V042 - Philosophie politique : trois îles utopiques de la Renaissance
- PHI V043 - La pensée tragique des dramaturges grecs
- PHI V044 - Socrate en jeu

PHI V045 - L'art de vivre : le stoïcisme
PHI V046 - Bouddhisme et philosophie
PHI V047 - Rousseau contre la science et la technologie
PHI V048 - «De Rerum Natura» de Lucrèce

Annexe D - Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant (maîtrise et doctorat)

Dilthey, Heidegger, herméneutique, phénoménologie, philosophie française contemporaine
[Sophie-Jan Arrien](#)

Éthique appliquée, philosophie des droits et libertés, philosophie du droit, morale, politique contemporaine
[Luc Bégin](#)

Philosophie analytique, philosophie de la connaissance, de l'action, de l'esprit, du langage
[Renée Bilodeau](#)

Comparaison de systèmes philosophiques, éthique, étude du discours philosophique, philosophie des philosophies et de l'histoire de la philosophie, philosophie moderne et contemporaine, philosophie politique
[Gilbert Boss](#)

Philosophie de l'Antiquité
[M. Bernard Collette](#)

Éthique, métaphysique, philosophie de la connaissance, de la nature, de l'éducation, philosophie grecque
[Thomas De Koninck](#)

Philosophie française, philosophie morale et politique
[Philip Knee](#)

Philosophie médiévale
[Claude Lafleur](#)

Phénoménologie (Husserl, Merleau-Ponty), existentialisme (Simone de Beauvoir); éthique (éthique de la vertu, éthique du "care", féminisme); histoire de la philosophie (Aristote, Kant, Bergson); et la philosophie française contemporaine (Simondon, Nancy, Derrida, etc.)
[Landes, Donald](#)

Habermas, Heidegger, herméneutique philosophique, Kant, philosophie allemande moderne et contemporaine, morale, théorie critique
[Luc Langlois](#)

Éthique (métaéthique, éthique normative et appliquée), philosophie politique anglo-américaine, pragmatisme américain
[Jocelyn Maclure](#)

Évolution et médecine, épistémologie historique des maladies infectieuses au 19^e et 20^e siècle, individualité et individuation en biologie, concept de milieu, nature du vivant,

développement et régulation des technologies duales dans les sciences de la vie, Georges Canguilhem, concepts et méthodes en philosophie et histoire des sciences, modèles théoriques et changement conceptuel dans l'étude des relations hôte-parasite

[Pierre-Olivier Méthot](#)

Philosophie antique

[Jean-Marc Narbonne](#)

Bioéthique, éthique appliquée, éthique de l'environnement, philosophie morale, politique

[Marie-Hélène Parizeau](#)

Esthétique, éthique, histoire de la philosophie allemande

[Marie-Andrée Ricard](#)

Logique aristotélicienne, philosophie de l'éducation, philosophie pour les enfants

[Michel Sasseville](#)

Logique aristotélicienne, philosophie de l'éducation, philosophie pour les enfants

[Victor Thibaudeau](#)

Épistémologie, logique symbolique classique et non classique, philosophie de la biologie, de la psychanalyse, de la psychiatrie, de la psychologie, de l'économie, du XX^e siècle moderne

[François Tournier](#)

Économie normative, Éthique (métaéthique, éthique normative et appliquée), Philosophie de la ville et de l'architecture, Philosophie des sciences sociales, Philosophie politique

[M. Patrick Turmel](#)

Annexe E - Tableau de la discipline et des besoins : histoire de la philosophie

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
Antiquité	PHI 1906	PHI 7000		Priorité : Institut d'Études Anciennes, Chaire	
Présocratiques	PHI 1110				3A
Platon	PHI 1000				3A
Aristote ⁷	PHI 1004 PHI 1115 PHI 1117 PHI 1122 PHI 1131			Priorité : vaste collection à la BUL.	4B
Post-aristotéliens	PHI 2103				3A
Néoplatonisme	PHI 2112	PHI 7001		Publications professeurs	4A
Moyen-âge	PHI 1126	PHI 7005 PHI 7004 PHI 7006			4A
Du 5 ^e au 11 ^e siècles					
Du 12 ^e au 14 ^e siècles	PHI 2002 PHI 1129		2 recherches subventionnées	Publications professeurs	
Renaissance (15 ^e et 16 ^e)	PHI 1130 ⁸				3A

7. Les cours sur la logique d'Aristote sont mentionnés à la section LOGIQUE dans le tableau de la PHILOSOPHIE

8. Ce cours porte sur les 16^e, 17^e et 18^e siècles

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
Montaigne	PHI 1137				
Hobbes	PHI 1136				
Le 17 ^e siècle	PHI 2108 PHI 2109 ⁹				3A
Descartes	PHI 1003				
Leibniz	PHI 2121				
Spinoza	PHI 2120				
Le 18 ^e siècle	PHI 1134 PHI 2110 PHI 3103 ¹⁰		Recherche subventionnée (16 ^e – 18 ^e siècles)		4B
Hume	PHI 1005				
Kant	PHI 2001 PHI 2101	PHI 7103	Recherche subventionnée		
Hegel	PHI 2003 PHI-2105		Recherche subventionnée		
Le 19 ^e siècle	PHI 1907	PHI 7003			3B
Heidegger	PHI 3104	PHI 7105			3B
Husserl	PHI 3000		Thèses et mémoires		3B

9. Ces deux cours portent sur les 16^e et 17^e siècles.

10. Ces trois cours portent sur les 18^e et 19^e siècles.

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
Bergson	PHI 1135				3A
Nietzsche	PHI 2116				3A
Wittgenstein	PHI 3101				3A
Le 20 ^e siècle	PHI 2115 PHI 3107 PHI 3102			Priorité : Chaire La philosophie dans le monde actuel	
Arendt			Thèses et mémoires		3B
Ricœur	PHI 2124				3A
Foucault	PHI 2119				3A
Gadamer	PHI 3105				3A
Habermas	PHI 3108		Thèses et mémoires		3B
Philosophie orientale ¹¹					2

11. Les documents dans ce domaine sont souvent achetés sur le budget de théologie et de sciences des religions, car ils sont souvent considérés comme des spiritualités.

Annexe E (suite) : Tableau de la discipline et des besoins : philosophie

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
Méthodologie et recherche	GPL 1000 GPL 1006 GPL 3000 PHI 1113 PHI 2070				3A
Métaphysique et ontologie	PHI 1133	PHI 7002 PHI 7502			3B
Logique					
Aristotélicienne	PHI 1101 PHI 1900				4B ¹²
Symbolique	PHI 2006				3A
Théorie de la connaissance, épistémologie et philosophie des sciences	PHI 0100 PHI 1111 PHI 2005 PHI 2106 PHI 3106 PHI 2118	PHI 7300 PHI 7301 PHI 7305 PHI 7107 PHI 7401 PHI 7402			3B
Philosophie du langage	PHI 2004	PHI 7108			3B
Philosophie et littérature	GPL 3005 PHI 1112				

12. Cette cote est associée à celle accordée à la collection aristotélicienne.

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
Philosophie des mathématiques					2
Philosophie de la nature	PHI 1116				3A
Philosophie et biologie	PHI 1118				
Philosophie et sexualité	PHI 1121				
Philosophie de l'esprit et de l'action	PHI 2102 PHI 2104	PHI 7302 PHI 7304 PHI 7400			3B
Anthropologie philosophique	PHI 1127	PHI 7503	Thèses et mémoires		4A
Philosophie et psychanalyse	PHI 1132				3A
Éthique	PHI 1002 PHI 3100	ETH 6003 ETH 6004 PHI 6950 PHI 7201 ¹³ PHI 7206 PHI 7207	Thèses et mémoires		4B
Éthique appliquée	PHI 1901 PHI 1902 PHI 1903 PHI 1908 PHI 2111 PHI 2114 PHI 2125 PHI 2901 PHI 2902	ETH 6002 ETH 6014 PHI 6901 PHI 6902 PHI 6904 PHI 6951 PHI 7200 PHI 7203 PHI 7900	2 recherches subventionnées	Priorité : bioéthique Priorité : Institut d'Éthique Appliquée	4B

13. Ce cours porte plus spécifiquement sur la morale et la politique au 18^e siècle français.

Plan de la discipline	Cours 1 ^{er} cycle	Cours gradués	Recherche et thèses	Remarques	Besoins
	PHI 3900	PHI 7910 PHI 7911 PHI 7912			
Philosophie sociale et politique	GPL 2005 PHI 1001 PHI 2100 PHI 1114				4A
Féminisme et philosophie	PHI 1119				3A
Philosophie du droit	PHI 2107	PHI 7202			3B
Droits et libertés de la personne	PHI 1124				3A
Philosophie de l'art et esthétique	PHI 2113	PHI 7104 PHI 7501			3B
Philosophie de la religion	PHI 1120 PHI 2900 PHI 3200		Thèses et mémoires		3B
Philosophie de l'histoire					2
Philosophie de l'éducation	PHI 1123 PHI 1600 PHI 1904 PHI 1905 PHI 2300 PHI 1060 PHI 1061 PHI 1062 PHI 1063 PHI 1064	PHI 6000 PHI 6002 PHI 6003	Thèses et mémoires	Intérêt soutenu, depuis des années, pour la philosophie pour enfant	4A

Annexe F : Guide pour l'évaluation des collections et des niveaux de développement¹⁴

0 DOMAINE NON COUVERT

La bibliothèque ne fait aucune acquisition dans ce domaine.

1 NIVEAU MINIMUM

À ce niveau, la collection comprend quelques ouvrages de base et elle est fréquemment remise à jour.

2 NIVEAU D'INFORMATION ÉLÉMENTAIRE

Ce niveau comprend des documents généraux servant à introduire et à définir ce domaine. Il guide le lecteur vers d'autres sources. On peut y inclure:

- des dictionnaires ;
- des encyclopédies ;
- des synthèses historiques ;
- des bibliographies ;
- des manuels ;
- une sélection d'ouvrages de base ;
- certaines banques de données bibliographiques.

Ce niveau de développement supporte les cours d'introduction et fournit l'information de base dans un domaine spécialisé.

3 A: NIVEAU SUPPORTANT UN ENSEIGNEMENT DE 1^{er} CYCLE

À ce niveau de développement, la collection comprend les ressources appropriées pour acquérir et mettre à jour des connaissances sur les sujets principaux ou fondamentaux d'une discipline ou d'un champ d'étude.

14. Extrait, en traduction et adaptation, de *Guide for Written Collection Policy Statement*, Chicago, ALA, 1989, pp. 8-9.

On disposera donc d'un vaste choix de documentation de base dans les formats et supports adéquats:

- les ouvrages fondamentaux de référence et de bibliographie dans le domaine ;
- comme documentation rétrospective, les classiques dans le domaine ;
- les périodiques-clés sur les sujets principaux ;
- une sélection de périodiques et d'ouvrages de base sur les sujets secondaires ;
- l'accès aux banques de données bibliographiques pertinentes.

La collection de niveau 3A supporte tout cours de 1^{er} cycle, de même que la plupart des besoins de recherche personnelle des usagers de la bibliothèque.

3 B: NIVEAU SUPPORTANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE DE 2^e CYCLE

À ce niveau de développement, la collection comprend les ressources appropriées pour acquérir et mettre à jour des connaissances sur les sujets principaux et secondaires d'une discipline ou d'un champ d'étude. Une telle collection comprend:

- les ouvrages fondamentaux de référence et de bibliographie dans le domaine ;
- plusieurs monographies et périodiques tant sur les sujets principaux que secondaires ;
- une documentation rétrospective importante ;
- une collection substantielle d'ouvrages d'auteurs reconnus et un choix d'ouvrages d'autres spécialistes du domaine ;
- des ouvrages discutant en profondeur de la recherche, ouvrages de méthodes, de techniques d'évaluation de la recherche ;
- l'accès aux banques de données pertinentes.

La collection de niveau 3B supporte tout cours de 1^{er} cycle ou de maîtrise, de même que les besoins plus avancés de recherche personnelle des usagers de la bibliothèque.

4 NIVEAU SUPPORTANT LA RECHERCHE

Le niveau 4 du développement de la collection se rapporte à la recherche de troisième cycle, à la recherche postdoctorale ou à toute recherche spécialisée. La documentation retenue comprend :

- des rapports de recherche ;
- des résultats scientifiques expérimentaux ;
- l'information scientifique et technique sur les nouvelles découvertes ;
- toute information utile aux chercheurs.

L'accès à ces sources d'information suppose l'acquisition :

- d'une vaste sélection de monographies spécialisées ;
- d'une collection étendue de périodiques ;
- de la majorité des ouvrages importants de référence ;
- des principaux répertoires d'analyse et d'indexation ;
- d'une documentation en différentes langues ;
- d'une documentation rétrospective bien conservée et retenue pour la recherche historique ;
- de banques de données spécialisées.

L'intensité du développement peut varier quantitativement, compte tenu du nombre de documents acquis, ou qualitativement, selon le caractère spécialisé de l'information, selon la documentation rétrospective nécessaire, ou selon la langue des publications. L'option pour une catégorie ou l'autre ne peut être complètement déterminée à priori et elle laisse place à l'interprétation. À titre indicatif, on peut cependant souligner que :

A – Cette catégorie de développement correspond à un domaine de recherche qui intéresse plusieurs personnes pendant un certain temps. Le développement de la collection répond aux besoins des chercheurs et essaie de prévenir ces besoins.

B – Cette catégorie de développement s’applique aux domaines de recherche jugés prioritaires par l’unité pédagogique. Elle correspond à des besoins impliquant plusieurs chercheurs pendant de nombreuses années. Le développement de la collection est systématique et vise à bâtir une collection relativement complète. Selon le domaine, la documentation rétrospective peut être importante et celle en langues étrangères souvent retenue.

5 NIVEAU EXHAUSTIF

Ce niveau de développement vise l’exhaustivité. Une telle collection inclut, dans la mesure du possible :

- toutes les œuvres significatives (publiées, manuscrites, sous toutes ses formes) et dans les langues concernées d’un domaine nécessairement bien défini et limité ;
- des documents anciens pour la recherche historique avec un effort poussé pour la conservation.

Ce niveau 5 répond à tous les besoins d’une « Collection spéciale ».